

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BNP PARIBAS

LE MAG

GPAC BRETAGNE

SPÉCIAL RÉORGA ACTIVITÉS TITRES

Rappel du préambule du MAG du GPAC BRETAGNE du mois de mars 2017 :

Dans ce monde en mutation où les transformations sont sans précédent, le syndicalisme doit s'adapter, redéfinir ses objectifs et sa stratégie. La CFDT s'inscrit totalement dans ce cadre.

Elle a donc fait le choix d'être **ACTRICE et RESPONSABLE** sur l'orientation MIDDLE OFFICE qui est incontournable pour l'**AVENIR** de BDDF Opérations. Cela ne signifie bien évidemment pas que nous validerons tous les projets présentés dans ce cadre par la Direction. Mais par cet engagement, nous voulons participer à la construction de l'**EVOLUTION** de nos métiers dans l'intérêt des salariés, techniciens et cadres.

Cette dernière phrase nous semblait être un message clair adressé à la Direction. Force est de constater que cet appel à la co-construction n'a visiblement pas été entendu !

Est-ce cela l'image d'un dialogue social proche des salariés, en capacité de conjuguer leurs besoins et leurs aspirations avec les projets, les stratégies de développement de l'entreprise et ses contraintes ?

LE NOUVEAU PROJET DE LA DIRECTION.....

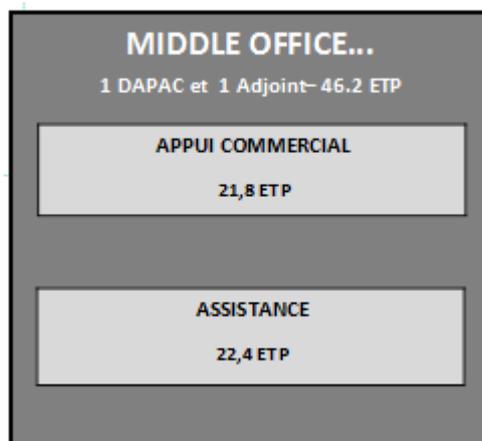
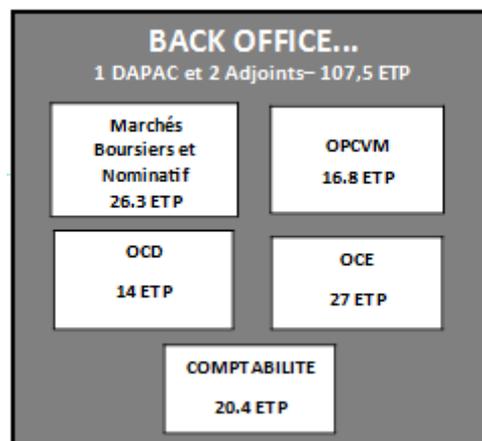
L'objectif recherché :

Organiser les activités afin de gagner en lisibilité et améliorer la cohérence des différents métiers Titres.

Une nouvelle répartition de certaines activités est donc envisagée :

- **Référentiel Valeurs** : regroupement du Référentiel Valeur avec l'activité Marchés Boursiers et Nominatif
- **Transferts** : regroupement des Transferts France et Etranger à OCE
- **VNC** : regroupement des activités dans un seul Domaine y compris l'activité Dividendes sur VNC (Assistance)
- **Fiscalité du capital et Relevés** : regroupement du traitement des relevés aujourd'hui effectué à la Fiscalité (échantillonnage, demandes liées à la fiscalité du capital) avec les duplicatas de relevés de portefeuille titres et de cessions – Domaine Assistance
- **Assurance Vie et réclamations** : ces deux activités, en lien étroit avec l'activité de l'appui commercial, rejoindraient l'appui commercial
- **IFU et Fiscalité du revenu** : l'activité rejoindrait la Comptabilité

L'ORGANISATION CIBLE



POINT DE VUE

Lors de l'avis donné par la CFDT sur la réorganisation précédente (Août 2016), nous indiquions qu'il pourrait s'avérer judicieux de profiter de cette réorganisation pour faire un état des lieux partagé sur l'ensemble des activités quant aux process, aux procédures...pour juger d'un point de vue micro, de la pertinence, de la cohérence métiers de l'organisation cible. Nous précisons que la seule condition pour y arriver efficacement, serait d'y associer TOUS LES ACTEURS dès que le parcours social serait terminé.

Un état des lieux ou une mission (appelons cela comme on veut) a bien été fait.

Y a-t-il eu implication des collègues, des hiérarchiques de proximité, des élus,... ?

Nous savons juste que le rapport ne sera pas partagé avec les élus et donc pas avec les salariés !

Comment dans ce cadre juger de la pertinence de la nouvelle répartition des activités ?

En 2016, nous demandions pourquoi les transferts domestiques et étrangers n'étaient pas regroupés ?

Aujourd'hui, c'est dans le projet.

En 2016, nous proposons d'intégrer les coupons VNC au sein du poste VNC.

Aujourd'hui, c'est dans le projet.

En 2016, nous demandions d'adapter la taille de certains domaines que nous considérons comme surdimensionnée car pour la CFDT, la qualité du management peut être et doit être facilitée par le dimensionnement des domaines.

Là par contre, ce n'est pas dans le projet, bien au contraire ! Un domaine est supprimé alors que le nombre d'activités est quasi iso (seule la prise d'ordres a quitté notre périmètre d'activités et l'Assurance Vie est passée de 5 à 1 etp.....)

Au-delà des perspectives et des opportunités en termes d'évolution professionnelle et managériale, comment peut-on dans un contexte de transformation de nos métiers (digitalisation, robolution, centres de service,...), accepter la suppression d'un domaine alors que nous militons pour un management d'accompagnement.

Comment un manager, aussi expérimenté soit il, peut assumer efficacement ce rôle ô combien important avec un effectif budgétaire de 26,3 etp ou de 27 etp?

Et les explications données ne justifient pas, de notre point de vue, cette décision.

Cette dernière est donc bloquante pour la CFDT et pèsera inévitablement dans l'avis que nous porterons sur ce dossier.

De plus, les questions posées en séance par la CFDT n'ont pas obtenu les réponses convaincantes qui pourraient justifier les décisions prises dans ce nouveau projet dont l'objectif majeur est théoriquement de gagner en lisibilité pour le commerce.....et demain pour les clients.

DERNIÈRE MINUTE - APAC FP

Alors que le parcours social sur la Transformation du dispositif « Financements » vient tout juste de se terminer, nous apprenons **tout à fait par hasard** qu'un système de permanence « obligatoire » jusque 18h - 18h15 est instauré au sein de l'ensemble des domaines de l'APAC FP de Saint Grégoire.

Pour rappel, la mise en place de dispositions locales concernant les plages mobiles doivent être précisées dans le protocole local d'horaires variables. De plus, ces dernières doivent, au préalable, faire l'objet d'une négociation avec les Délégués Syndicaux des organisations syndicales représentatives, d'une consultation du CHSCT et enfin de l'avis de non opposition du comité d'établissement. Or, à notre connaissance, rien de tout cela n'a été respecté.

Sur ce sujet des contraintes de production, la CFDT a toujours fait preuve de responsabilités à chaque fois que cela se justifiait. Mais aujourd'hui, elle n'accepte pas ce qui ressemble à un passage en force !

Aussi, nous avons demandé à la Direction de suspendre ces permanences, de respecter le parcours social ainsi que les protocoles Horaires Variables actuellement en vigueur.

Affaire à suivre.....